



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20260302-2183601-AR

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le : 03/03/2026

### ARRÊTÉ N° ARR\_2026\_150

**Objet :** Autorisation de travaux d'aménagement d'un pressing sous l'enseigne Pressing Multiservice sis 29 avenue de Savoie à Vélizy-Villacoublay

**LE** Maire de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**VU** la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité de droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

**VU** l'Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public,

**VU** l'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au dossier permettant de vérifier la conformité de travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un Etablissement Recevant du Public,

**VU** l'arrêté préfectoral n° DDSIS-2017-033 du 04 août 2017 portant approbation du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie,

**VU** l'arrêté n° 2022-238, en date du 04 mai 2022, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Pierre Testu, Adjoint au Maire, dans les domaines de la sécurité,

**VU** le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public pris par arrêté du 25 juin 1980 modifié,

**VU** le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de la 5<sup>e</sup> catégorie pris par arrêté du 25 juin 1990 modifié,

**VU** la demande d'autorisation de travaux n° 78 640 25 VV 044 du 19 novembre 2025 portant sur un Établissement Recevant du Public (E.R.P.),

**VU** l'avis émis par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 24 VV 044,

**VU** l'avis émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité sur le dossier de demande d'autorisation d'aménagement n° 78 640 24 VV 044,

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

**CONSIDÉRANT** le courrier n° 75974, en date du 17 février 2026 du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable, émis par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité, dans son procès-verbal référencé VELIZY\_AT\_25VV044, en date du 10 février 2026,

## **ARRÊTE**

**Article 1 :** L'autorisation de travaux d'aménagement relative à un pressing sous l'enseigne **Pressing Multiservice** sis 29 avenue de Savoie à Vélizy-Villacoublay est **ACCORDÉE** en application du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).

*Néanmoins, l'exploitant devra respecter les prescriptions de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité, les dispositions énoncées sur le courrier du Service Départemental d'Incendie et de Secours et se conformer à la réglementation en vigueur.*

**Article 2 :** La présente décision ainsi que l'annexe sont notifiées à l'exploitant dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

**Article 3 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 4 :** Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 24 février 2026